

Lac à l'Anguille



8- Lac à l'Anguille – Portrait 2006



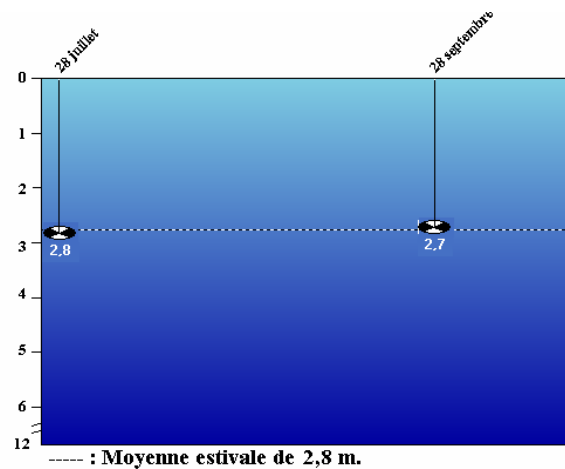
8.1 Localisation et description physique du lac à l'Anguille :

Municipalité	Bassin versant (sous-bassin)	Tenure	Altitude (m)	Latitude	Longitude	Périmètre (m)	Superficie (ha)	Développement de la ligne de rivage (DI)	Nombre de bâtiments (chalets)	Rapport (chalet/ha)	Profondeur maximale étudiée (m)	Bathymétrie
St-Anaclet de Lessard	Riv. Germain-Roy	Privée	49	48,4305642	-68,4153717	6580,3	96,82	1,89	84	0,87	8	Complète

- La **superficie** (96,82 ha.) indique que ce lac peut être moyennement vulnérable à une eutrophisation accélérée en présence de pressions d'origines humaines sur ses rives et dans son bassin versant. Par ailleurs, la **profondeur maximale estimée** de ce lac (8 m) est relativement élevée et favorise peu le développement des plantes aquatiques et des algues sur l'ensemble du lac. Les petits lacs peu profonds sont habituellement les plus sensibles au vieillissement prématuré.
- La valeur de **développement de la ligne de rivage** (1,89), qui se calcule avec le périmètre et la superficie, indique un potentiel moyen de développement des communautés littorales (plantes aquatiques, organismes benthiques, etc.) et de la production biologique du lac. En effet, plus la valeur s'éloigne de 1 (valeur correspondant à un cercle parfait), plus la morphologie du lac sera sinueuse et composée de baies productives.
- Les risques d'eutrophisation des plans d'eau peuvent augmenter proportionnellement avec le **nombre de bâtiments**. Par contre, son rapport avec la superficie du lac vient préciser ce potentiel. Le lac à l'Anguille, avec 0,87 habitations/ha., a un potentiel moyen d'exposition directe aux pressions de la villégiature pouvant exercer des effets négatifs sur la qualité de l'eau.

8.2 Qualité et physico-chimie de l'eau du lac à l'Anguille :

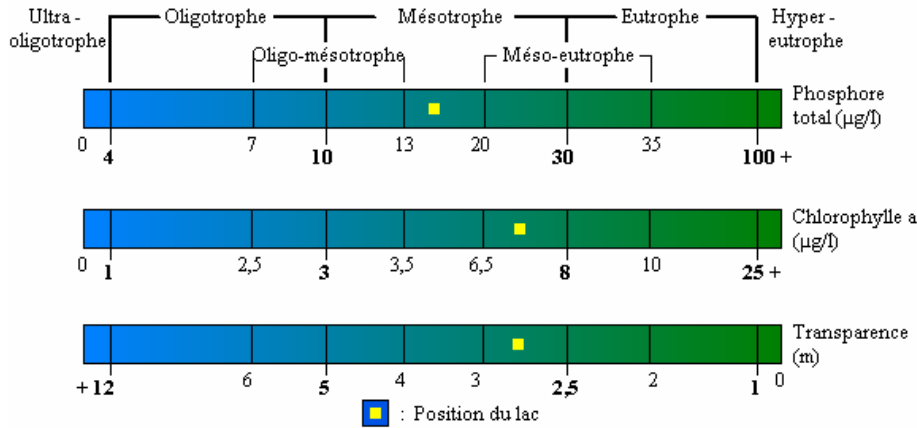
Dates (2006)	Phosphore total ($\mu\text{g/l}$)		Chlorophylle α ($\mu\text{g/l}$)		Carbone organique dissous (mg/l)	Transparence (m)		Azote ammoniacal (N-NH_3) (mg/l)	Coliformes fécaux (UFC/100ml)	Conductivité ($\mu\text{s/cm}$)	pH
		moy.		moy.			moy.				
28/07	13	15,5	5,16	7,35	7,735	2,80	2,75	< 0,05	< 10	572*	8,31*
28/09	18		9,53		-	2,70		-	-	-	-



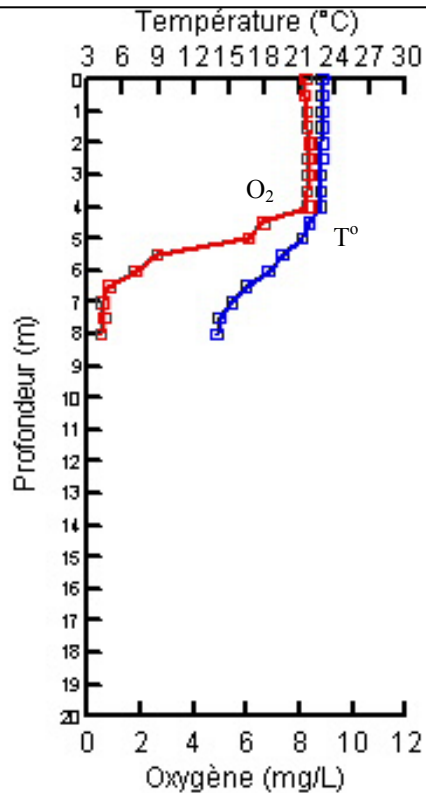
8.2.1 Mesures de transparence de l'eau au lac à l'Anguille.
(profondeur du disque de Secchi (mètres)).

- Seulement deux mesures de profondeur du disque de Secchi ont permis d'obtenir une indication de la **transparence** de l'eau du lac à l'Anguille (figures 8.2.1 et 8.2.2). Cette transparence de 2,75 mètres caractérise une eau trouble. Plus de relevés assureraient une meilleure précision pour ce paramètre.
- La concentration moyenne mesurée du **phosphore total** est de 15,5 $\mu\text{g/l}$ et caractérise une eau enrichie par cet élément nutritif (figure 8.2.2)
- La concentration moyenne de **chlorophylle α** est de 7,35 $\mu\text{g/l}$ ce qui révèle un milieu avec une biomasse d'algues microscopiques en suspension nettement élevée (figure 8.2.2).
- La valeur moyenne de 7,735 mg/l de **carbone organique dissous** indique que l'eau est très colorée. La couleur a donc une forte incidence sur la transparence de l'eau.
- Les descripteurs mesurés dans la masse d'eau principale donnent un signal qui tend à établir que le niveau trophique du lac à l'Anguille est méso-eutrophe. La concentration en **phosphore total** place le lac dans la zone mésotrophe tandis que la **transparence** et la **chlorophylle α** le placent dans la zone méso-eutrophe. Cependant, en plus d'être liée à la couleur et à la biomasse des algues, la **transparence** peut aussi être réduite par la présence de matières minérales en suspension, particulièrement dans les lacs de faible profondeur. En somme, le lac à l'Anguille présente des signes clairs d'enrichissement.

Diagramme de classement du MDDEP (2006)



8.2.2 Classement du niveau trophique du lac à l'Anguille

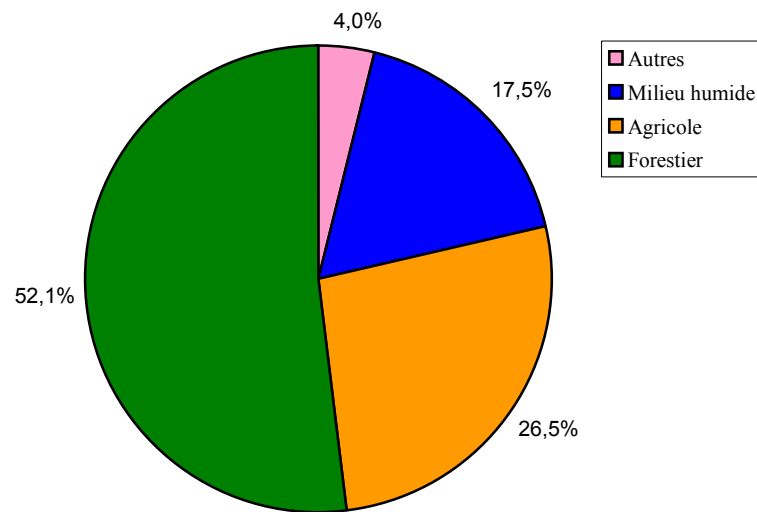


8.2.3 Température ($^\circ\text{C}$) et taux d'oxygène dissous (mg/l) en fonction de la profondeur, échantillonnés au lac à l'Anguille le 28 juillet 2006.

- **Aucune teneur d'azote ammoniacal** et de **coliformes fécaux** n'ont été détectée sur ce plan d'eau. Il est à noter que la concentration de ces éléments peut être très variable dans le temps et des sources localisées et ponctuelles pourrait enrichir le lac lors de divers événements (fuites d'installation septique, épandage de fumiers dans le bassin versant du lac, déjections de canards, etc.).
- La valeur de **conductivité** (572 $\mu\text{s/cm}$) semble indiquer une concentration très élevée de matières ioniques (ex. sodium, magnésium, calcium, fer ou aluminium) dans l'eau. La valeur de **pH** (8,31) correspond à une eau plutôt basique, un phénomène normal pour la région du Bas-Saint-Laurent qui a une roche mère en place de nature sédimentaire (calcaire). *La sonde était possiblement défectueuse au moment de la prise de données de ces paramètres.
- Les courbes d'**oxygènes dissous** et de **température** de l'eau démontrent qu'au niveau de l'oxygénation globale, plus précisément dans la couche profonde, le lac semble bien se porter (figure 8.2.3). Lorsque la température de l'eau augmente, la quantité d'oxygène dissous diminue ce qui peut nuire à la survie aux poissons. Par ailleurs, une forte activité microbienne (décomposition naturelle des matières organiques) pourrait expliquer la diminution du taux d'oxygène en zone profonde.

Les données recueillies révèlent que le processus d'eutrophisation est à un stade intermédiaire-avancé dans le lac à l'Anguille. Des mesures visant à limiter les apports de matières nutritives provenant des activités humaines doivent être mises en place rapidement afin de ralentir ce processus et préserver ou améliorer l'état du lac ainsi que les usages qu'il permet.

8.3 Utilisation du sol du bassin versant du lac à l'Anguille :



8.3.1 Répartition du pourcentage d'utilisation du sol dans le bassin versant du lac à l'Anguille.

- Les zones naturelles qui composent le bassin versant des lacs sont représentées par une utilisation du sol de type **forêt**, **milieu humide** et **friche** tandis que les zones ayant un potentiel reconnu pour altérer la qualité d'eau du réseau hydrographique sont de type **agricole**, **urbain** et **autre** ou **ND** (non déterminé). Ces derniers types d'utilisation du sol le rendent plus imperméable, ce qui favorise l'effet de ruissellement plutôt que l'absorption.
- Les zones **milieu humide** représentent les lacs, les cours d'eau et les milieux humides en général (marais, marécages et tourbières) tandis que les zones **autres** représentent des installations électriques (ex. lignes à hautes tensions) et récréatives (ex. stations de ski et terrains de golf), des sablières, etc.
- L'utilisation du sol dans le bassin versant du lac à l'Anguille présente un potentiel élevé d'impacts négatifs sur la qualité d'eau du lac car plus de 30 % du territoire est occupé par les secteurs **agricole** (26,5 %) et **autres** (4,0 %) (figure 8.3.1 et 8.3.2).

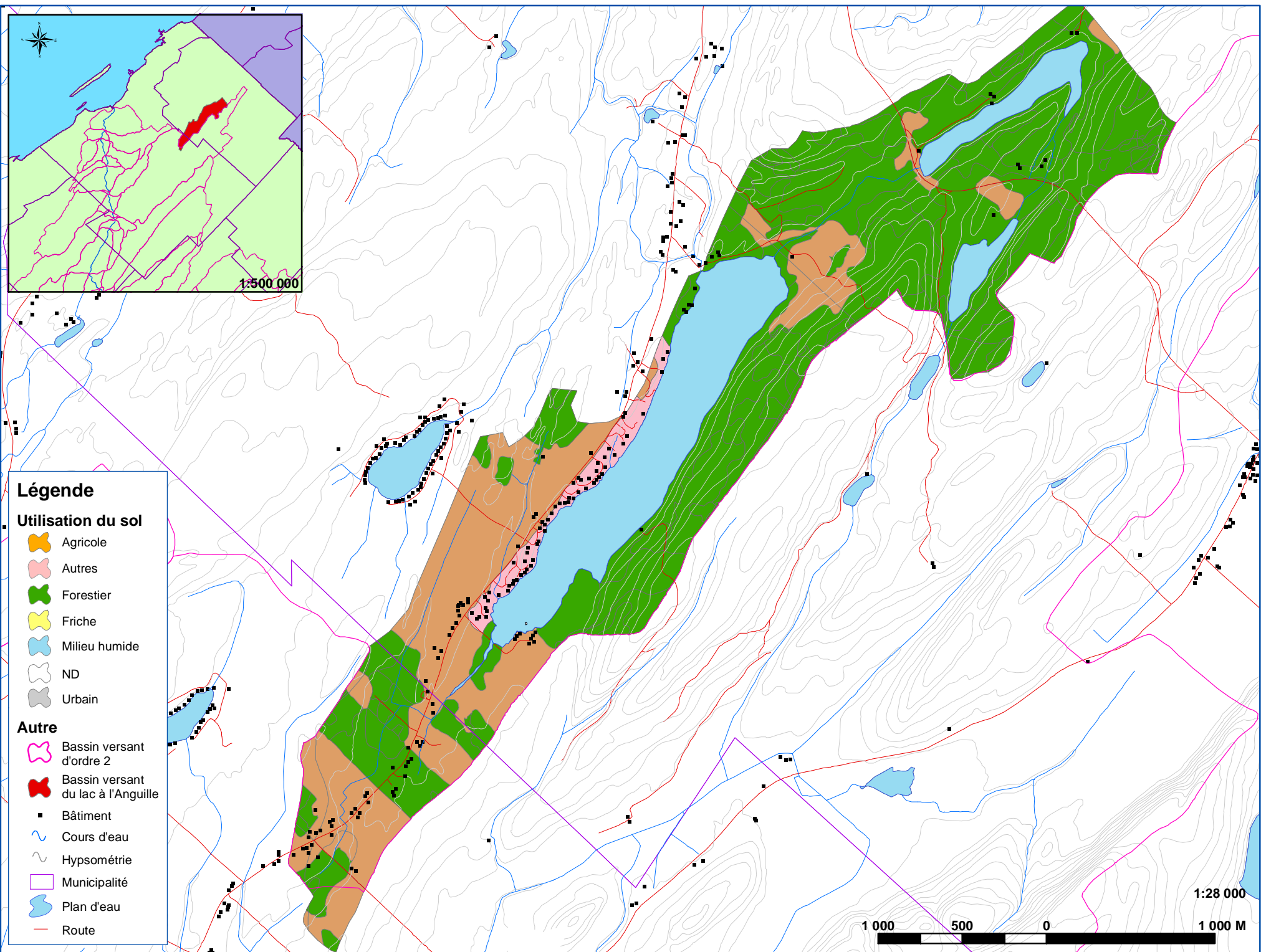


Figure 8.3.2 : Utilisation du sol du bassin versant du lac à l'Anguille.

8.4 Caractérisation du lac à l'Anguille :

8.4.1 Utilisation de la bande riveraine du lac à l'Anguille le 28 juillet 2006.

No Zone	Niveau d'anthropisation (%)	Classe	Périmètre		Catégorie d'occupation du sol (%)					Type d'aménagement (%)			Dégradation de la rive (%)		Photos	
			(m)	(%)	Naturelle	Agriculture	Foresterie	Infrastructure	Habitée	Végétation naturelle	Végétation Ornementale	Matériaux Inertes	Sol dénudé et érosion	Muret et remblais		
B0	60	3	308,50	4,69	40	—	—	—	60	40	40	20	10	55	1 à 9	
B1	80	4	1 018,37	15,48	20	—	—	—	80	20	50	30	25	60	10 à 31	
B2	25	2	435,33	6,62	75	—	—	—	25	75	10	15	35	25	32 à 39	
B3	35	2	532,50	8,09	65	—	—	—	35	65	20	15	7	65	40 à 44	
B4	10	1	509,05	7,74	90	—	—	1	9	90	1	9	40	—	45 à 49	
B5	0	1	2 964,74	45,05	100	—	—	—	90	10	65	25	1	60	50	
B6	90	5	253,08	3,85	10	—	—	—	90	10	65	25	1	60	51 à 58	
B7	50	3	310,49	4,72	50	25	—	25	—	50	25	25	—	10	59	
B8	95	5	229,59	3,49	5	—	—	—	95	5	85	10	—	90	62 à 66	
iB1	0	1	18,67	0,28	100	—	—	—	—	100	—	—	—	—		
			6 580,33	100,00						Pourcentage (%):	29,86	47,90	22,24	10,80	51,73	

1	53,07
2	14,71
3	9,41
4	15,48
5	7,33

- La végétation dense des **bandes riveraines naturelles** agit comme un filtre et stabilise les sols réduisant ainsi l'érosion des berges des lacs et des cours d'eau.
- L'**utilisation globale de la bande riveraine** sur les 15 premiers mètres de largeur ceinturant les plans d'eau a été regroupée en cinq classes. Ces classes sont divisées selon les taux d'artificialisation de la rive de la façon suivante : 0 à 10 % (entièrement naturelle ou presque); 11 à 35 % (peu artificialisée); 36 à 60 % (moyennement artificialisée); 61 à 85 % (très artificialisée) et 86 à 100 % (entièrement artificialisée ou presque). Elles sont représentées respectivement en vert foncé, vert lime, jaune, orange et rouge. Le **type d'aménagement** décrit brièvement la répartition des composantes de la bande riveraine du lac tandis que le **dégradation de la rive** cible des types d'altérations observables retrouvées dans le périmètre du lac.

- Le lac à l'Anguille présente des **bandes riveraines** de moyenne qualité. Elles sont inaptes à remplir pleinement leurs fonctions protectrices. Elles sont très artificialisées (15,48 %) à entièrement artificialisées ou presque (7,33 %) à plus de 20 % du pourtour du lac. La **végétation ornementale** (e.g. les gazons, les jardins, les rocailles, etc.) représente près de la moitié (47,90 %) des **types d'aménagements** tandis que les **matériaux inertes**, (e.g. les bâtiments, les stationnements, les foyers, etc.) représentent 22,24 % (tableau 8.4.1 et figure 8.4.2).
- Le pourcentage de **dégradation de la rive** est très élevé car il atteint globalement plus de 60 % du périmètre du lac. Il est principalement attribuable aux **murets et aux remblais** (51,73 %) car les **sols dénudés et l'érosion** ne représentent que 10,80 %.

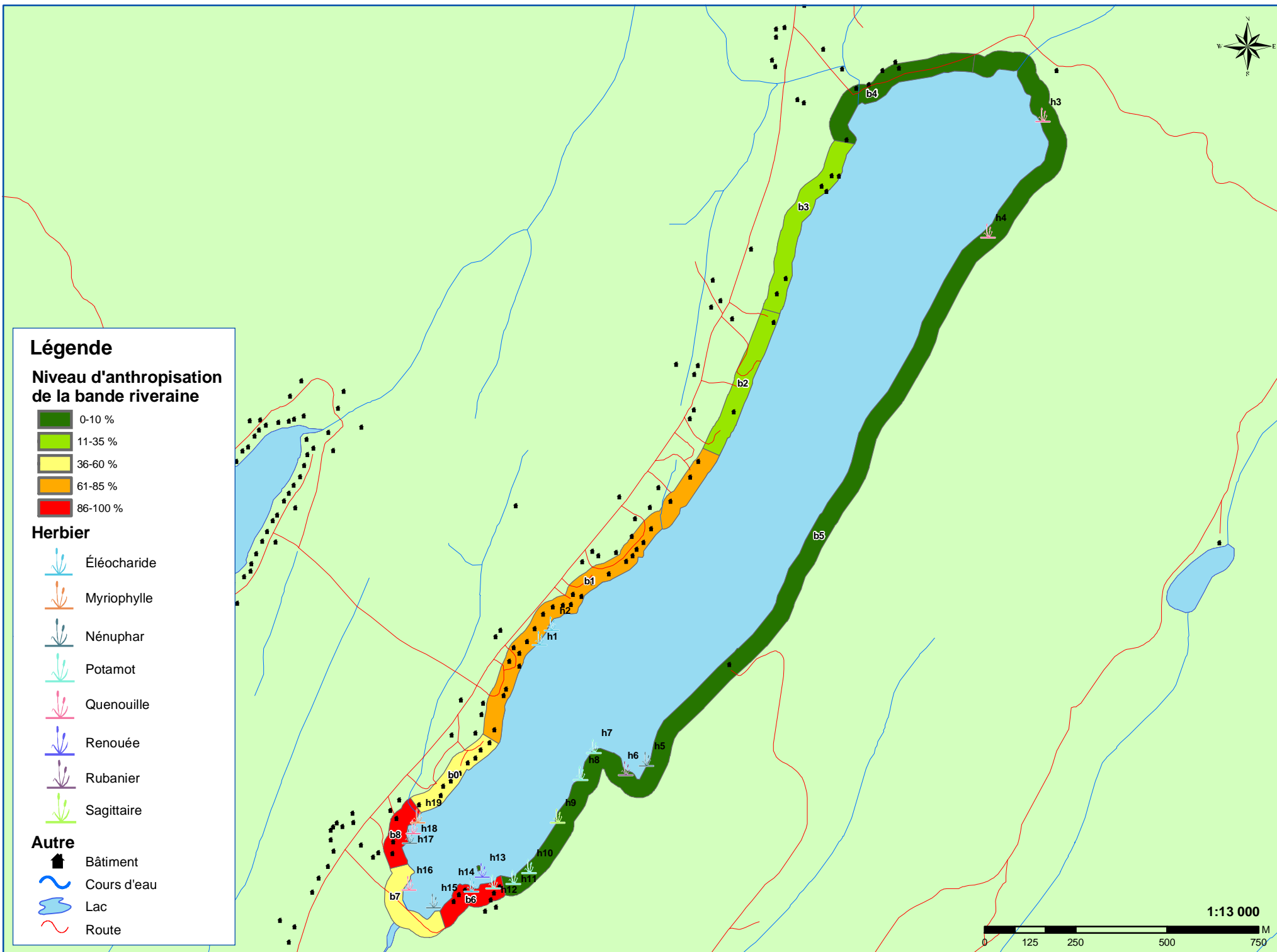


Figure 8.4.2 : Caractérisation des bandes riveraines et des herbiers du lac à l'Anguille.

8.4.3 Composition du substrat du littoral du lac à l'Anguille le 28 juillet 2006.

No Zone	Pourcentage de recouvrement									classe	Périmètre		Recouvrement débris végétaux (%)	Profondeur (m)	Distance de la rive (m)
	Bloc, roc	Total : bloc, roc, galet, caillou	Galet, caillou	Total : galet, caillou, gravier	Gravier	Total : gravier, sable	Sable	Total : sable, limon, argile, vase	Limon, argile, vase		(m)	(%)			
S0	5	30	25	60	35	65	30	35	5	3	3053,87	46,41	de 1	1	5
S1	2	10	8	28	20	70	50	70	20	3	124,80	1,90	1	0,5	15
S2	5	30	25	60	35	65	30	35	5	3	264,72	4,02	de 1	1	5
S3	1	5	4	39	35	85	50	65	15	3	49,75	0,76	3	0,5	5
S4	5	25	20	60	40	70	30	35	5	3	1633,29	24,82	de 1	1	5
S5	1	5	4	19	15	75	60	80	20	4	246,62	3,75	10	1	15
S6	30	65	35	55	20	34	14	15	1	1	244,61	3,72	—	1,5	5
S7	2	10	8	23	15	65	50	75	25	4	76,21	1,16	7	0,5	5
S8	1	25	24	49	25	60	35	50	15	3	183,19	2,78	5	1	5
S9	1	20	19	44	25	70	45	55	10	3	181,15	2,75	1	1	7
S10	1	5	4	19	15	55	40	80	40	4	522,12	7,93	3	1	10
											6580,33	100,00			

1		3,72
3		83,44
4		12,84

- Le **substrat** est le matériel qui recouvre le fond du lac. Il a été observé en embarcation dans la zone littorale et localisé globalement (**profondeur** et **distance de la rive** observées) sur tout le pourtour du lac. Le **substrat**, suivant la taille de ses particules, est divisé en cinq classes (limon-vase-argile, sable, gravier, galet-caillou et bloc-roc) et pour des fins d'analyse elles ont été regroupées en quatre classes, soit sable-limon-argile-vase, gravier-sable, galet-caillou-gravier et bloc-roc-galet-caillou. Le **recouvrement en débris végétaux** du **substrat** est aussi décrit brièvement.
- Le lac à l'Anguille présente un **substrat** général composé de fines à moyennes particules car 12,84 % est représenté par la classe sable-limon-argile-vase et 83,44 % par la classe gravier et sable (tableau 8.4.3 et figure 8.4.4). Ce type de **substrat** est typique des lacs mésotrophes et est moyennement favorable à l'implantation des plantes aquatiques. Il peut laisser présager la présence d'une problématique causant un apport en sédiments dans le lac, tel l'absence de bandes riveraines.

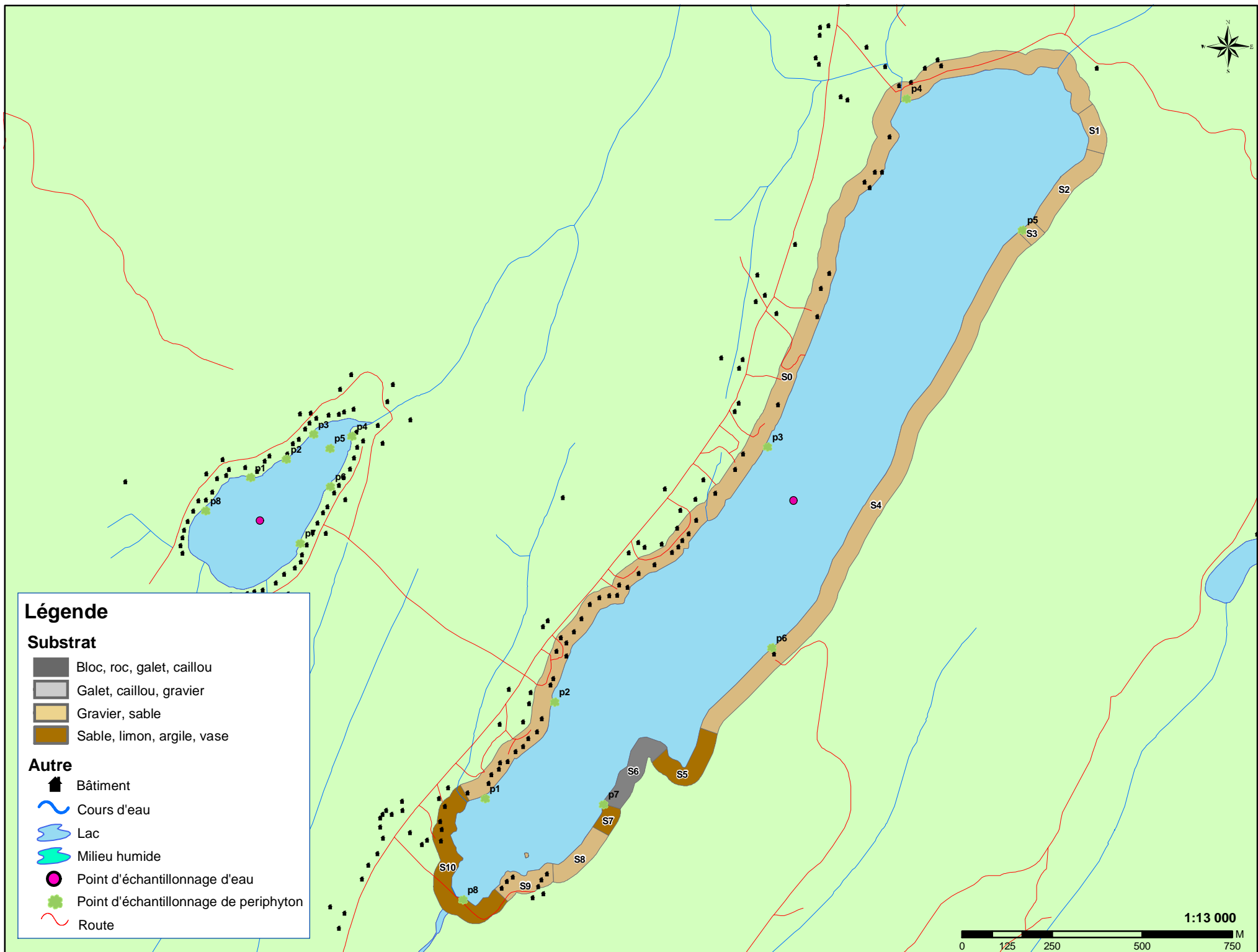


Figure 8.4.4 : Caractérisation du substrat et positionnement des échantillonnages d'eau et de périphyton du lac à l'Anguille.

8.4.5 Herbiers recensés au lac à l'Anguille le 28 juillet 2006.

Herbier	Type d'herbier homogène	Composantes	Superficie estimée (m ²)	Recouvrement (%)	Profondeur moy. (m)
H1	Éléocharide	éléocharide des marais, quenouille, potamot émergent	5	2	0,2
H2	Éléocharide	éléocharide des marais, sagittaire sp.	10	de 1	0,5
H3	Quenouillaie	quenouille, scirpe des étangs	1000	40	0,3
H4	Quenouillaie	quenouille, potamot émergent	50	2	0,3
H5	Nénuphar	nénuphar jaune, myriophylle	250	40	1
H6	Rubanaie	rubanier à feuilles étroites, éléocharide des marais, potamot émergent	75	de 1	0,5
H7	Potamot	potamot émergent, myriophylle	50	1	0,5
H8	Potamot	potamot émergent	5	5	1
H9	Sagittaire	sagittaire sp., quenouille, potamot émergent, nénuphar jaune	300	2	0,3
H10	Potamot	potamot émergent, myriophylle	10	1	1
H11	Potamot	potamot émergent, renouée sp.	60	15	1
H12	Potamot	potamot émergent	4	15	1
H13	Renouée	Renouée sp., sagittaire sp., éléocharide des marais	50	25	0,3
H14	Éléocharide	éléocharide des marais, renouée sp., sagittaire sp.	50	3	0,3
H15	Nénuphar	nénuphar jaune, renouée sp., quenouille, potamot émergent	2500	20	1
H16	Quenouillaie	quenouille, potamot émergent, nénuphar jaune	1025	30	0,5
H17	Nénuphar	nénuphar jaune, quenouille, éléocharide des marais	75	75	1
H18	Quenouillaie	quenouille, nénuphar jaune, potamot émergent	100	100	1
H19	Myriophylle	myriophylle, quenouille, lenticule mineure	150	150	0,3

8.4.6 Valeurs du périphyton au lac à l'Anguille le 28 juillet 2006.

NO ZH	Moyenne (mm)
P1	2,40
P2	0,87
P3	0,80
P4	0,30
P5	0,87
P6	1,47
P7	1,47
P8	3,13
Total	1,41

- L'échantillonnage des **herbiers** et du **périphyton** (algues microscopiques vivant à la surface des roches ou autres substrats) permettra de suivre leur évolution (croissance et expansion de leur population) dans le temps. Cet inventaire servira de point de départ pour les comparaisons futures.
- Le lac à l'Anguille abrite 19 **herbiers** majeurs constitués principalement d'éléocharides, de quenouilles, de nénuphars et de potamots (tableau 8.4.5 et figure 8.4.2).
- Les huit stations de **périphyton** révèlent une moyenne de 1,41 mm d'épaisseur (tableau 8.4.6 et figure 8.4.4).

8.5 Conclusion pour le lac à l'Anguille :

- Le lac à l'Anguille est, de par ses caractéristiques (**superficie, profondeur, rapport habitation/ha.**), moyennement vulnérable à l'eutrophisation. Il est caractérisé par des problèmes majeurs de **qualité d'eau** et subit d'importantes pressions reliées à **l'utilisation du sol de son bassin versant** et de ses **bandes riveraines**.